
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 7 décembre 2017 à 14 h 15
201, avenue Laurier, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Josefina Blanco, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations avec les citoyens/des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux publics
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture/des Sports/des Loisirs/des Parcs et du Développement social

10 .01- Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 14 h 27.

CA17 25 0426

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 et portant sur le budget 2018.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 portant sur le budget 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions et requêtes du public.

Aucun citoyen ne pose de question.

10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Aucun membre du conseil ne pose de question.

CA17 25 0427**Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2018.**

ATTENDU QUE le sommaire décisionnel a été rendu disponible à tous les membres du conseil à la date de parution de l'avis public le 28 novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter des prévisions de dépenses de 55 337 500 \$ pour l'exercice financier 2018 qui seront financées de la façon suivante:

• Transferts de la Ville Centre	36 550 600 \$
• Espace fiscal	9 919 800 \$
• Revenus de sources locales	8 069 100 \$
• Affectation des surplus	798 000 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (chapitre C-11.4), au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1170311003

CA17 25 0428**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 portant sur le budget 2018. Il est 14 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2017.